



Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration

Jeudi 9 juin 2022

Maison du Bridge - Strasbourg

Bureau Exécutif

Président	Guy BERENGUER	
Vice-Présidente	Geneviève REINHARDT	
Directeur des Compétitions	Francis WOLFF	
Trésorier	Gérard GULDMANN	
Secrétaire Générale	Martine SCHUPP	en visio

Membres individuels élus

Catherine BUSQUET	
Philippe CHAPUS	
Bernard LACOUR	excusé
Agnès MARZOLF	

CRED

Présidente	Fabienne GEORGE
------------	-----------------

Clubs élus

B.C. BARTHOLDI COLMAR	Georges FREY	représenté par G. Guldmann
COLMAR B.C.	Jacqueline PERRIER-ROLLI	représentée par F. Wolff
HAGUENAU B.C.	Geneviève REINHARDT	
B.C. TROIS FRONTIERES HUNINGUE	Roland MISLIN	
TOP BRIDGE MOLSHEIM	Astrid WILK	
MULHOUSE B.C.	Béatrice TESSIER	
B.C. SARREBOURG	Jean-Claude POUILLAUDE	
SAVERNE B.C.	Sabine LEPERS	absente
CERCLE DE BRIDGE STRASBOURG	Geneviève SCHMIDT	
CUBE STRASBOURG	Kenneth TAKEDA	
B.C. STRASBOURG MEINAU	Robert STOLTZ	représenté par M.C. Vaudois
CLUB DES CIGOGNEAUX	Christine DELMAS	excusée

Club invité

WISSEMBOURG B.C.	François PITRE	représenté par Agnès Marzolf
------------------	----------------	------------------------------

Invités

APR
Web Master

Evelyne MULLER
Jacques DRUZ

représentée par G. Reinhardt

Responsables des commissions

Sylviane BECKER
Nicolas DUGAST
Ivan LASTAKOWSKY

Le Président, Guy Berenguer, ouvre la réunion et remercie les personnes présentes.

1. Approbation du PV du Conseil d'Administration du 18 mars 2022

L'assemblée n'a pas de commentaire à ajouter.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des présents.

2. Rapport du Président

G. Berenguer précise que nous avons deux priorités lors de cette réunion :

- Finances
- Compétition

Il n'y a pas eu de conseil fédéral depuis notre dernier Conseil d'administration, uniquement une réunion d'information. Dans le rapport de cette réunion, la FFB se félicite d'avoir trouvé 524 nouveaux licenciés par l'intermédiaire de FunBridge et/ou des réseaux sociaux. Force est de constater que ce n'est pas le cas en Alsace, nous comptons 1 nouveau licencié, passé par FunBridge.

Situation financière actuelle de la FFB : contrairement aux rumeurs, la situation n'est pas catastrophique. La trésorerie reste satisfaisante bien que la saison en cours sera à nouveau déficitaire. La participation générale au niveau national est de - 50 % dans les clubs. La prévision du déficit comptable est de 1.3 M €, soit une chute de trésorerie de 650 000 €.

Les responsables sont inquiets pour l'avenir.

A ce jour, en Alsace :

Licenciés : Nous sommes à env. 70 % des chiffres de la saison 2018/1019

Fréquentation des clubs : - 50 % " "

Compétitions : pratiquement - 40 % " "

Nouvelles licences : - 20 % " "

3.Trésorerie / Finances

G. Guldmann commente le tableau en annexe. Nous sommes à peu près à l'équilibre à fin avril, grâce au fonds de solidarité de 25 000 €. Sans cette aide de l'état nous aurions enregistré un déficit mensuel de 1 500 €, comme c'est le cas actuellement.

Nos recettes principales proviennent de la facturation des locaux de la MBA aux clubs résidents ; le montant de nos factures mensuelles est actuellement d'env. 3 000 € contre 6 à 7 000 € avant covid. Nous avons réduit au minimum les frais et les charges d'entretien, mais tant que la fréquentation n'augmentera pas, nous aurons des problèmes financiers.

Taxe d'habitation : en mars, soit deux ans après notre recours, nous avons été déboutés au tribunal administratif malgré notre dossier.

Nous avons renoncé à faire un recours en conseil d'état, l'avocat spécialisé ayant conclu que nous n'avons aucune chance de faire aboutir notre recours. Nous avons donc reçu le relevé des sommes à payer pour les 3 années 2019 à 2021 : 21 549 €.

Nous avons demandé un délai de paiement pour la somme due, la réponse des impôts : nous devons payer immédiatement la somme de 4 500 €, un échelonnement du solde à payer nous sera communiqué.

Si la fréquentation augmentait de 20 à 30 % (soit 10 % de plus que durant la saison 2018/19) nos problèmes financiers seraient résolus.

G. Berenguer remercie G. Guldmann et conclut que sur le plan comptable, nous serons en léger déficit en fin d'année. Notre trésorerie actuelle est de 65 000 €, ce qui est le minimum pour une structure comme la nôtre. Il nous faut donc trouver de nouvelles ressources.

G. Guldmann présente les augmentations proposées :

- Augmentation des droits de table de la MBA : 20 cts, soit passer de 3.10 à 3.30 € et pour les tournois courts de 2.10 à 2.30 €.
- Compétitions : + 1 € par paire et par séance
- Licence : la FFB a augmenté de 3 € (de 16.50 à 19.50 €), nous proposons de mettre la licence à 35 € (ce qui correspond au tarif le moins cher des comités français, la moyenne étant de 40 à 45 €). La part du comité passerait de 10.50 à 15.50 € (elle était inchangée depuis une dizaine d'années).
- Cotisation club : inchangée

Si la fréquentation devait augmenter, nous reverrions les augmentations prévues.

Théoriquement, ces augmentations devraient être votées en A.G., mais compte tenu de la situation nous voudrions les appliquer dès la nouvelle saison ; G. Berenguer demande aux clubs présents de voter dès ce jour, la décision sera validée lors de l'Assemblée Générale.

Les clubs présents votent -à l'unanimité- pour les augmentations mentionnées ci-dessus

R. Mislin pose la question quant à la possibilité offerte de payer les licences directement à la FFB. G. Guldmann répond : les clubs ne sont pas obligés de donner suite à cette proposition et le comité d'Alsace tient à conserver le système en vigueur jusqu'à ce jour, ce qui nous permet de conforter la trésorerie courante. Les membres continueront à prendre leur licence dans leur club, les clubs reverseront ces sommes au Comité, qui règlera les licences à la FFB.

4. Rapports des commissions

*** Compétitions**

F. Wolff prend la parole.

Calendrier : les clubs sont priés de diffuser le calendrier auprès de leurs membres.

Coupe des clubs : La finale de la coupe des clubs est prévue le 12 juin cette année (ce qui est tard), la date prévue pour la saison prochaine sera peut-être modifiée (prévision actuelle : 24 juin 2023). Il n'y a que 5 clubs alsaciens qui ont participé, la FFB a autorisé un tournoi unique pour la finale, nous devons avoir 20 paires qualifiables, il n'en reste aujourd'hui que 12. La formule n'est pas adaptée aux petits clubs et aux petits comités.

D1 interclubs : la compétition se déroulera sur 3 jours.

G. Berenguer rappelle que nous avons enregistré nombre de réclamations pour que les finales de ligue et les finales nationales en présentiel soient remises en place.

Aucun 1er tour de compétition prévu sauf : Paire open H et paire Mixte H.

Promotion : La grande différence par rapport aux saisons précédentes concerne toutes les compétitions de cette série, par paires et par équipes.

- Les compétitions existantes sont supprimées et remplacées par un nouveau système de qualification dans les clubs avec trois challenges (équivalents aux finales de comité) et trois finales nationales jouées en simultané.
- Il n'y a plus de contraintes mixte, seniors, dames, etc... Il suffira que les joueurs soient classés 3^{ème} ou 4^{ème} série.
- Il n'y aura plus de compétition organisée par le comité, en dehors de la Finale de comité qui devient « challenge » et qui fera suite aux qualifications qui auront lieu dans les clubs. La FFB a proposé de transformer ces compétitions en trois challenges : automne, hiver et printemps
- Les clubs ont toute liberté pour organiser leurs tournois, il ne sera pas nécessaire de définir les tournois qualificatifs.
- Les noms des joueurs de 3^{ème} et 4^{ème} série seront relevés par un responsable de la commission compétition, et toutes ces paires seront invitées par le comité à jouer les trois challenges prévus : automne, hiver et printemps.
- Ces challenges permettront de qualifier les paires pour les 3 finales nationales (simultané) des challenges automne, hiver, printemps.
- Les qualifications n'auront aucune incidence financière ni pour les clubs, ni pour les joueurs. Seuls les 3 challenges et les 3 finales nationales seront payantes. Le prix pour un challenge sera d'env. 20 €/paire (à vérifier en fonction des tarifs fédéraux)
- Ce nouveau règlement entrera en vigueur dès le 1^{er} juillet.

Le but de cette innovation : amener des joueurs de club à des compétitions. La FFB pense que 45 000 joueurs de club peuvent être concernés !

Pour les compétitions par équipes : il faudrait que les clubs organisent des tournois de matchs par 4 ce qui est très compliqué ; le comité proposera aux joueurs participant aux challenges par paires de former des équipes pour participer aux challenges par équipes.

* Arbitrage

P. Chapus : à la suite des incidents qui ont eu lieu et qui ont poussé deux arbitres de comité à mettre fin à leur activité, nous avons décidé, à l'unanimité, de remettre en place une tolérance zéro par rapport à certains incidents graves, tels que les insultes ou autres agressions verbales qui nuisent grandement au déroulement des compétitions.

Toute agression verbale envers un arbitre fera s'objet d'un rapport au Président du Comité et aboutira à une saisine de la CRED.

Pour des incidents mineurs, un fichier sera mis en place à la disposition des arbitres et de la CRED, ces incidents mineurs (ex : deux joueurs qui « s'engueulent » et perturbent les autres joueurs) seront répertoriés avec information du joueur.

Une note a été diffusée à l'ensemble des arbitres de comité ou de club. L'idée est de protéger les arbitres et de permettre aux compétiteurs de jouer dans de bonnes conditions.

D'autre part, afin d'assurer l'avenir, il nous faut absolument trouver de nouvelles bonnes volontés pour passer les épreuves d'arbitre.

P. Chapus et E. Muller vont proposer :

- une remise à niveau pour des arbitres de club qui n'ont pas pratiqué durant la pandémie
- une formation pour les arbitres de club avec un examen en décembre
- inciter les arbitres de club à passer la formation pour être arbitre de comité

F. George demande des informations au sujet de **l'indice sportif ou indice de compétition**.

Le classement national actuel -qui est cumulatif, est conservé pour l'avenir. Cependant, ce système montre des points faibles pour l'organisation des compétitions. L'indice sportif sera calculé selon les 6 ou 7 meilleurs résultats de compétition et créera donc un « classement bis » selon les résultats et qui permettra d'orienter les joueurs vers des groupes de compétition. Des simulations sont en cours, pour application la saison 2023/24.

* Administration

Nicolas Dugast : la première réunion était un tour d'information quant aux postes administratifs, principalement le trésorier et le secrétaire général. Le but est de remplacer les équipes actuelles, rajeunir les dirigeants, examiner et améliorer les procédures.

L'idée est de trouver de nouveaux joueurs, faire venir au bridge des gens qui travaillent et donc de préparer le futur du comité.

* Enseignement / Jeunes

G. Reinhardt : la commission s'est réunie afin d'établir un plan pour l'avenir de l'enseignement, avec comme base le document de la FFB concernant les activités de l'APR.

Adultes :

- Recruter de nouveaux membres
- Regroupement des cours de différents petits clubs
- Participation au CFEB et Simultané des Elèves
- Création de tournois inter-cours

Scolaires

- Recontacter les Collèges
- Recruter et former des Initiateurs, ce qui ne sera pas facile
- Participation aux Championnats (régional et national)

Cadets

- Suivi des scolaires regroupés à la MBA (samedi matin) entraînement de 2 ou 3 h
- Participation aux tournois Cadet (Biarritz, FFB, etc.)
- Accueil et parrainage lors des tournois de Club

Primaires

Expérience « Petit Bridge » dans plusieurs écoles en Alsace du Nord avec formation des enseignants du primaire et participation d'une classe à un tournoi (4 donnes préparées plus un quizz).

Création et rôle du RED

En parallèle des APR chargés de l'enseignement (aspects techniques), la FFB a créé un poste de responsable RED. I. Lastakowski secondera E. Muller en tant que RED-adjoint pour les activités suivantes :

RED = Responsable de l'Enseignement et du Développement, qui pour la prochaine mandature sera élu par l'AG

- Formation des moniteurs, initiateurs et enseignants
- Aide et suivi des cours des moniteurs actifs
- Stages et formation continue pour les moniteurs
- Participation aux actions de développement et recrutement (Forum des Associations, salon des séniors, etc...)

*** CRED**

Certains clubs n'ont toujours pas de commission des litiges.

Trois clubs ne répondent pas à ce jour, les commissions doivent être créées dans chaque club, nous attendons les listes de noms avant l'AG.

*** Statuts**

G Schmidt : la commission doit mettre à jour le règlement intérieur du comité, ils ont fusionné deux documents existants : « Règlement intérieur du Comité » et « Fonctionnement du Comité ». Les différents paragraphes ont été mis à jour, le document reste intitulé : « Fonctionnement du comité » et pourra être adopté lors de l'AG.

Une mise à jour du « Règlement intérieur de la MBA » est également en cours.

*** Développement et communication**

S. Becker : Deux aspects dans le recrutement, l'enseignement et les joueurs qu'on peut amener dans les clubs à partir des clubs non-affiliés et les bridgeurs de salon. Pour la rentrée, les clubs peuvent commander les kits de communication pour animer des stands lors des salons des associations, salons des seniors, salons des jeux, etc.

En conclusion, G. Berenguer demande aux clubs de s'impliquer dans le développement futur et les invite à nous contacter pour toute aide. Le rôle du RED est une fonction très importante qui redistribue la façon de travailler et fait la liaison entre le développement et le recrutement. Il faut que nous ayons un responsable du développement au sein du Comité et il faut favoriser un développement plus important.

6. Divers

Assemblée Générale : 17 septembre 2022, suivi du Conseil d'Administration.

Guy Berenguer remercie les participants et clôt la réunion à 20 h 50.

Martine Schupp
Secrétaire Générale du Comité d'Alsace